

URPS INFIRMIERS

OCEAN INDIEN



NEWSLETTER #4

Chères consœurs, chers confrères,

Ces derniers mois, l'actualité de votre URPS a été riche et nous vous invitons, au travers de cette 4ème édition de la Newsletter, à découvrir nos actions et suivre l'avancée de nos projets.

Alain Duval, Président

ENQUETE INFIRMIERS

LES RESULTATS DE NOTRE ETUDE SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DES INFIRMIERS LIBERAUX A LA REUNION ET A MAYOTTE

L'URPS Infirmiers Océan Indien a réalisé avec IPSOS, et grâce au soutien financier de l'ARS, une enquête sur les conditions d'exercice des infirmiers libéraux à La Réunion et à Mayotte, afin d'identifier et de mesurer les problématiques majeures de la profession sur le territoire.

L'enquête s'est déroulée auprès de plus de 350 infirmiers libéraux de La Réunion et de Mayotte, en deux temps, une partie quantitative en ligne et une partie qualitative par entretiens individuels.

Les résultats ont révélé que les infirmiers sont **des professionnels expérimentés polyvalents** avec respectivement 15 et 9 ans d'expérience en moyenne, et qui au-delà des soins prodigués, jouent de nombreux rôles : prévention, alerte, éducation thérapeutique, écoute active, conseil, surveillance et sécurisation.

Le métier d'infirmier implique un **fort engagement** car les **conditions de travail sont parfois difficiles** (longues journées, risques psychologiques, agressions, exposition au sang...). Cet engagement est toutefois motivé par la conviction que leur rôle de **« sentinelle »** est essentiel pour la bonne prise en charge des patients. La reconnaissance de leurs patients vient conforter cette conviction. En effet, 82% des infirmiers réunionnais et 85% à Mayotte ont le sentiment que leur **travail est reconnu par leurs**



Alain Duval, les infirmiers libéraux, dans le rôle de sentinelle.

URPS INFIRMIERS

92% des infirmiers de La Réunion, et 96% des infirmiers de Mayotte considèrent leurs **conditions de travail difficiles ou très difficiles**. Au-delà de ce constat, les infirmiers souffrent surtout d'un **manque de reconnaissance** à la fois : du système de santé, via une nomenclature peu adaptée à la réalité de leur mission (multiplicité des actes gratuits, temps de coordination...); des autres professionnels de santé, notamment les médecins et des établissements de santé.

Les infirmiers regrettent que les **échanges d'information** entre professionnels (notamment avec les médecins et établissements) restent **limités et peu structurés** (à noter qu'ils sont également **peu sécurisés**). Un constat partagé à 65% à La Réunion et 85% à Mayotte. Or la collaboration avec ces professionnels est la pierre angulaire de l'efficacité dans le traitement du patient.

Ces problématiques de reconnaissance et de collaboration font peser un risque sur la profession : **1/3 risque de cesser son activité d'ici 5 ans**, alors que l'augmentation des pathologies chroniques, le vieillissement de la population et le développement de l'ambulatoire requièrent justement une augmentation des effectifs pour y faire face.

Les **nouveaux modes de coopération** tels que les ESP (Équipes de Soins Primaires), CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) ou les outils comme la PTA (Plateforme Territoriale d'Appui), encore peu connus, **pourraient apporter une réponse au problème**. Mais leur acceptation se heurte aux mêmes problématiques, à savoir les difficultés de collaboration et au financement du temps passé. Certains dispositifs comme la PTA ou Gécoplaies sont jugés très intéressants car mis « à disposition » des infirmiers et font pleinement écho à leur rôle de sentinelle.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIFFICILES



92%

des infirmiers jugent leurs conditions de travail difficiles ou très difficiles

96%

DES ÉCHANGES D'INFORMATIONS LIMITÉS ET PEU STRUCTURÉS

65%

des infirmiers estiment efficient le partage de l'information entre professionnels de santé

85%

UNE PROFESSION EN DANGER

1/3

des infirmiers envisage de cesser son activité d'ici 5 ans

Pour en savoir plus sur l'enquête, vous pouvez consulter :

- [Les principaux enseignements de l'étude](#)
- [Le rapport complet](#)

Les médias ont parlé de notre enquête, pour en savoir plus, vous pouvez lire ces quelques articles :

- [Le DR](#)
- [Actu Soins](#)
- [Mayotte 1ère](#)
- [Forme & Bien-être](#)
- [Le supplément JIR](#)
- [RTL Réunion](#)
- [Réunion 1ère](#)
- [Clicanoo](#)

URPS INFIRMIERS

JOURNÉE DES INFIRMIERS LIBÉRAUX, RENDEZ-VOUS LE 21/11/19 POUR LA 3ÈME ÉDITION !

UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX INFIRMIERS, SUR LE THÈME DE LA "COOPERATION INTERPROFESSIONNELLE ET LA E-SANTÉ"

Après le succès des deux premières éditions des journées régionales des infirmiers libéraux, l'URPS Infirmiers Océan Indien a souhaité organiser une troisième **journée sur le thème de la coordination interprofessionnelle et la e-santé.**

L'objectif de cette journée est de faire un tour d'horizon des dispositifs et outils de coopération interprofessionnelle et de e-santé à votre disposition à La Réunion.

Date de l'événement : 21 novembre 2019

Heure : 8h30 - 16h30

Lieu : Le Récif - St Gilles les Bains

Les collations et le déjeuner seront offerts aux participants.

Attention, les places sont limitées.

Inscrivez-vous en ligne dès maintenant en cliquant **ICI**.

Découvrez le programme de l'édition 2019. Cliquez **ICI**.

8H30 | CAFÉ D'ACCUEIL

Nous vous proposons de nous retrouver autour d'un café d'accueil.

9H00 | MOT D'ACCUEIL

Mot de bienvenue et introduction de la journée | A. Duval, URPS Infirmiers

9H30 | MESSAGERIE SÉCURISÉE DE SANTÉ

La messagerie sécurisée de santé (MSSanté) et l'échange de données de santé entre professionnels de santé | (...), TESIS

10H00 | DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Le Dossier Médical Partagé (DMP), un carnet de santé numérique | N. Mussard, CGSS

10H30 | PAUSE

Nous vous proposons une collation.

11H00 | GESTION DES DASRI

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, les bons gestes à adopter | S. Cavalie, SICR

11H30 | GECOPLAIES

Une application pour un parcours coordonné de la plaie chronique grâce à la téléexpertise | Ruben Veerapen, Gécoplaies

12H00 | DEJEUNER

Nous vous proposons de partager un moment convivial autour d'un déjeuner.

14H00 | ESP & CPTS

Les Equipes de Soins Primaires et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, des nouveaux modes de coordination | E. Cadet, Tip@santé

14H30 | REVARUN

Un projet d'application pour améliorer la coordination ville-hôpital et favoriser l'ambulatoire | A. Duval, URPS Infirmiers

15H00 | PAUSE

Nous vous proposons une collation

15H15 | PLATEFORME TERRITORIALE DE SANTÉ 974

La PTA 974, au service de la coordination des parcours complexes | M. Roddier & L. Cruanes, PTA 974

15H45 | UCEP 2.0

Une plateforme de coordination et d'appui à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) diabète de type 2 | M. Roddier & T. Le Gloanic, UCEP 2.0

16H00 | COMPTABILITÉ LIBÉRALE

Cotisations sociales / régularisation : Comment ça marche ? Impôt sur les Revenus (IR) / Impôt sur les Sociétés (IS) : quelle différence ? | R. Amato & S. Bianchi, Ordre des Experts-Comptables de La Réunion

16H30 | MOT DE FIN

Nous vous remercions d'avoir participé à cette 3ème édition !



URPS INFIRMIERS

FOCUS SUR LES ESP ET LES CPTS

COMMENT CREER OU INTEGRER UNE CPTS A LA REUNION ?

Les ESP sont un mode d'organisation coordonnée des professionnels de santé. Elles se situent à l'échelle de la patientèle. Elles peuvent comprendre ou non un projet immobilier, être constituées sur un ou plusieurs sites. Les ESP se mobilisent autour d'un **projet de santé commun** à l'équipe. Le projet de santé est un pré-requis à la contractualisation entre les professionnels et l'ARS. Toutes les ESP, même lorsqu'elles ne prennent pas la forme de maisons de santé pluri-professionnelles ou de centres de santé, s'inscrivent dans une dynamique qui peut les amener à évoluer vers un exercice plus coordonné.

Les **CPTS** s'inscrivent, à partir d'initiatives professionnelles, dans une logique de projet. Compte tenu de l'implication de professionnels de santé diversifiés et de second recours, elles se situent naturellement à l'échelle d'un **territoire plus large que celui des ESP**. Elles offrent la possibilité aux professionnels de santé d'accéder à cette dimension pour identifier et répondre aux besoins de santé, d'offres de soins et de services dans le cadre d'une responsabilité populationnelle. Comme pour les ESP, les CPTS peuvent adopter une démarche progressive à partir d'un ou plusieurs projets identifiés comme prioritaires.



CRÉER OU INTÉGRER UNE COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ À LA RÉUNION

CPTS Un collectif au service de la population

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE D'EXERCICE COORDONNÉ
+
UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ
+
UN PROJET DE SANTÉ EN FONCTION DES BESOINS SPÉCIFIQUES D'UN TERRITOIRE

Pourquoi se lancer dans une CPTS ?

Des bénéfices multiples pour les professionnels comme pour la population :

- Organiser les soins non programmés au bénéfice de la population
- Améliorer les parcours de soins de vos patients
- Faciliter la coordination entre professionnels
- Echanger les bonnes pratiques et les savoirs
- Faciliter l'accueil de nouveaux professionnels sur le territoire
- Développer les actions de prévention
- Obtenir des financements complémentaires de l'Assurance Maladie pour la réalisation des missions
- Améliorer les conditions d'exercice professionnel

Comment créer ou intégrer une CPTS ?

- Rapprochez-vous de **Tip@santé** (association inter-URPS) qui pourra vous accompagner dans votre réflexion et vous guider dans la construction de votre projet, éventuellement assorti d'un projet d'équipe de soins primaires (ESP).
- **L'ARS Océan Indien et l'Assurance Maladie faciliteront vos démarches et accompagneront** les professionnels de santé lors de l'élaboration des projets de santé et la préparation de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI). L'ARS pourra soutenir financièrement l'élaboration des projets avant même l'obtention des financements prévus par l'ACI.

Contacts

- **Agence de Santé Océan Indien**
ars-oi-cpts@ars.sante.fr
www.ocean-indien.ars.sante.fr
- **Assurance Maladie**
sd.ersm-reunion@assurance-maladie.fr
- **Tip@santé**
cpts.tip@sante.re



Consultez le flyer sur les CPTS à La Réunion en cliquant **ICI**.

ESP, CPTS et PTA sont de nature différente :

- les **ESP** sont un mode d'organisation coordonnée des professionnels de santé,
- les **CPTS** sont formées par des professionnels de santé qui se réunissent, de leur propre initiative, pour élaborer et suivre des projets,
- les **PTA** sont des dispositifs d'appui aux professionnels de santé constitués par l'ARS pour la coordination des parcours de santé complexes.

Bien que de nature différente, ESP, CPTS ET PTA agissent de façon complémentaire au niveau des territoires et peuvent toutes les trois passer convention avec l'ARS.

URPS INFIRMIERS

3 PROJETS DE CPTS PORTES PAR LES LIBERAUX A LA REUNION

Trois projets de CPTS sont portés, à La Réunion, par les professionnels de santé libéraux, au travers de l'association inter-URPS "Tip@santé", et grâce au soutien financier de l'ARS-OI. Au total 6 projets de CPTS sont prévus.

- **SUD - Repérage de la fragilité des personnes âgées** et coordination ville-hôpital entre les médecins libéraux et hospitaliers, les pharmaciens d'officines, les infirmiers libéraux, les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes, la MAIA et ORISON. L'objectif est de rédiger un projet qui permettra d'inclure les secteurs sociaux et médico-sociaux, les établissements de santé (public-privé), l'HAD, les SSIAD, les réseaux, les mairies, le Département et la Région.

Référent CPTS SUD : Alain Duval

- **OUEST - Soins non programmés** : entre les médecins libéraux et hospitaliers, les pharmaciens d'officines et les infirmiers libéraux.

Référent CPTS OUEST : Frédéric LUCAS

- **EST - Troubles du langage et de l'apprentissage** : entre les orthophonistes, les médecins et les orthoptistes.

Objectifs de ces CPTS :

- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé
- Faciliter et fluidifier les parcours
- Renforcer la qualité des soins
- Favoriser l'accès aux soins par une meilleure organisation des équipes de soins primaires de 1er et 2nd recours.

Si vous souhaitez vous renseigner, vous inscrire et/ou participer au projet de CPTS de votre territoire, vous pouvez envoyer un mail à : cpts.tip@sante.re



URPS INFIRMIERS

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA "MAISON VERTE"

lundi 14 Octobre, à 13h30, la Maison Verte a ouvert ses portes.

Accueillis par Rosalie et Teddy, infirmiers libéraux, Véronique, Médecin généraliste et Géraldine, secrétaire administrative, les **premiers patients ont été pris en charge et ré-adressés vers leur équipe de soins primaires.**

L'association inter-UPRS « Tip@santé » est porteur du projet de « CPTS Consultation de soins non programmés » qui vise notamment à organiser les soins non programmés en créant un lieu de consultation situé à proximité des urgences, la "Maison Verte", dans un bâtiment mis à disposition par le Centre Hospitalier Ouest Réunion à Saint Paul, dans lequel des vacations sont assurées par des infirmiers libéraux et des médecins généralistes du territoire.

Le rôle des infirmiers au sein de cette Maison Verte est d'accueillir les patients selon les pratiques psycho-corporelles, élaborer un bilan personnalisé, préparer la consultation médicale, coordonner le parcours de soins, en lien avec le médecin traitant lorsqu'il est identifié, le cas échéant, proposer un accompagnement au patient afin de lui permettre d'identifier un médecin traitant de sa convenance, assurer une astreinte téléphonique d'accueil, d'orientation et de coordination, effectuer les éventuels actes infirmiers en respectant le libre choix du patient et rédiger une synthèse de l'épisode de soins.

Si ce projet inédit vous intéresse et que vous souhaitez y participer, nous vous invitons à remplir ce questionnaire [ICI](#), afin de vérifier que vous remplissez les critères d'éligibilité.



URPS INFIRMIERS

FIN DE L'ENQUETE A MAYOTTE "UNONO WA MAORE"

LE BILAN

Lancée en décembre 2018, l'enquête « Unono wa Maore », menée par Santé Publique France, IPSOS et l'URPS Infirmiers OI, est à présent terminée.

Pour rappel, cette étude avait pour principal objectif de mieux connaître l'**état de santé de la population mahoraise**, de décrire les **facteurs de risque et les déterminants de santé** ainsi que d'estimer les prévalences du diabète, de l'hypertension artérielle, de l'obésité, de l'hépatite et de certaines IST.

Cette enquête a pu voir le jour grâce à la participation essentielle d'une **cinquantaine d'infirmiers libéraux**, encadrés par deux infirmières coordinatrices, tous libéraux et tous recrutés par l'URPS infirmiers OI.

LES CHIFFRES

Le ramadan a commencé le 7 mai 2019 à Mayotte, ce qui a affecté l'étude, en augmentant le nombre de refus de prélèvements sanguins. La décision de mettre fin au terrain infirmier a été prise le 12 mai 2019.

Le laboratoire a traité **3055 prélèvements sanguins** et **2744 auto-prélèvements**.

Les enquêteurs ont interrogé 7 245 personnes :

- 4 817 personnes de plus de 15 ans dont 2495 questionnaires longs
- 1637 enfants de 3 à 14 ans
- 791 enfants de moins de 3 ans

Les infirmiers libéraux ont vu 4879 personnes, tous âges confondus.

- 3272 personnes de plus de 15 ans, parmi lesquelles 3055 ont accepté le prélèvement sanguin
- 1114 enfants de 3 à 14 ans
- 493 enfants de moins de 3 ans
- Au 1er juin 2019, plus de 2000 personnes avaient pris connaissance de leurs résultats avec le médecin de l'étude.



URPS INFIRMIERS

LA PTA

— FOCUS SUR LA PTA

Son objectif est de **gérer les cas complexes** et de **développer des services numériques** adaptés aux besoins des professionnels comme des patients, et de les intégrer aux outils quotidiens.

L'URPS Infirmiers est partie prenante du projet.

MISSIONS

- Informer pour faciliter les orientations de patients
- Aider à la coordination de parcours santé
- Soutenir les pratiques et initiatives professionnelles

PRISE EN CHARGE COMPLIQUEE

- Lorsqu'il y a plusieurs intervenants professionnels, et/ou polypathologie, et/ou difficulté individuelle (patient...)
- Avec risque d'aggravation de l'état de santé

GAGNER DU TEMPS

- pour trouver une ressource particulière en proximité ou la mobiliser
- pour dénouer un problème associant des difficultés sociales et/ou médicosociales et de suivi santé
- pour faciliter la communication autour du patient
- pour aider à l'évaluation des besoins multidimensionnels du patient
- pour coordonner son parcours de santé

EQUIPE

- RUN APPUI - Gestion des appels et des réponses
- MAIA - Gestion de cas : maintien à domicile au long cours si perte d'autonomie décisionnelle et fonctionnelle
- REUCARE - Réseau de prévention rénale et/ou cardiovasculaire : parcours
- RESEAU PEDIATRIQUE : réseau pathologies ou problématiques de l'enfant et de l'adolescent
- REUCARE : parcours en périnatalité
- SAOME : Réseau parcours en addictologie
- TIP@SANTE



un n° unique d'appel :
0800 444 974



Un guichet unique :
n° d'appel 0800 444 974



Partager les comptes rendus entre la ville et l'hôpital



Accéder à une vue à 360° du parcours de votre patient



Trouver les coordonnées des professionnels et établissements de santé



Échanger par emails en toute sécurité

URPS INFIRMIERS

COMMUNICATION

Votre URPS communique et vous informe régulièrement via le site internet, la page Facebook, les campagnes mailing, les newsletters...

— SITE INTERNET

L'URPS Infirmiers vous informe sur l'actualité qui vous concerne via notre site urpsinfirmiers-oi.fr

Vous avez la possibilité de vous inscrire à la Newsletter en complétant le formulaire dédié sur le site.

— PAGE FACEBOOK

Nous vous invitons à nous rejoindre sur la [page Facebook URPS Infirmiers OI](#) pour ne rien manquer de l'actualité. N'hésitez pas à commenter et à partager nos publications avec vos confrères.

— E-MAILING

Les campagnes mailing nous permettent de communiquer et de vous alerter sur des événements importants. N'hésitez pas à nous transmettre votre adresse mail pour les recevoir.

— EDITO

Dans le dernier édito en ligne du mois de **septembre 2019**, l'URPS Infirmiers OI vous propose un tour d'horizon des projets phares de l'année 2019. Vous pouvez le télécharger sur notre site, en page d'accueil ou consulter les précédentes éditions dans la rubrique "Editos"..



URPS INFIRMIERS

L'URPS INFIRMIERS A VOTRE SERVICE



L'URPS Infirmiers OI, c'est 8 élus et une chargée de mission, investis et déterminés à représenter et servir les infirmiers libéraux de La Réunion et de Mayotte, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, sans distinction ni prosélytisme.



Où nous retrouver ?

Sur notre site internet
urpsinfirmiers-oi.fr et
sur notre page
Facebook URPS
Infirmiers OI.



Comment nous contacter ?

Via notre adresse mail
contact@urpsinfirmiers-oi.fr ou
notre plateforme téléphonique
au 02 62 79 00 01.



URPS Infirmiers OI

contact@urpsinfirmiers-oi.fr - 0262 79 00 01

www.urpsinfirmiers-oi.fr - Page Facebook @urpsinfirmiersoi